



DÉCLARATION LIMINAIRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 22 AVRIL 2025

Monsieur Le Président,

Ce CDAS se tient dans un contexte budgétaire alarmant pour l'action sociale. Au niveau interministériel, le budget est réduit de 30 millions d'euros pour 2025.

Les agentes et les agents de la fonction publique d'État en seront les premières victimes.

Concernant notre budget ministériel, certes la baisse n'est pas aussi dramatique mais il n'en reste pas moins que notre ministère a dû lutter pour conserver un montant de 106 millions d'euros cette année. Une des conséquences directes de cette baisse est la diminution des montants des Crédits d'Actions Locales (CAL).

Tous sont diminués et le montant alloué à notre département moins de 18000 €. C'est un bien maigre budget au vu du nombre d'agents et de leurs attentes alors que les tarifs des prestations ne cessent d'augmenter du fait de l'inflation.

. En pleine préparation du budget 2026, toutes les inquiétudes sont permises pour l'année prochaine.

Le projet Vacances Enfants 2026 dévoilé par l'ASF Vacances lors d'un groupe de travail qui a eu lieu le 1er avril contient selon nous des mesures inacceptables et indignes des valeurs solidaires, collectives et égalitaires portées par l'Action Sociale.

Par ailleurs la note d'orientation confirme l'axe prioritaire que constitue la restauration. Pouvoir se restaurer de manière équilibrée et à un tarif social doit demeurer la priorité .

L'austérité budgétaire ne peut détériorer la situation des bénéficiaires de l'action sociale ministérielle dans un contexte de gel du point d'indice acté pour 2026.

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, la CGTFIP84 revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités).

Pour ce faire, le budget de l'action sociale doit être calculé, a minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve.

Pour permettre à tous les agents des Finances :- de développer le droit aux vacances ;- de pouvoir se loger dignement ;- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;- d'accéder à une restauration de qualité avec des produits locaux de qualité et bio ;- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;- d'augmenter l'aide à la parentalité ;- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.

La CGTFIP84 continuera à défendre une action sociale ministérielle de qualité, équitable, au plus proche des personnels actifs et pensionnés. Car l'action sociale ministérielle est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels des ministères économiques et financiers ;